

ÇA SE PASSE PRÈS DE CHEZ VOUS !

CARNET DE CANTON

Châteauneuf-sur-Loire



PREMIER FRANCHISSEMENT DE LA LOIRE SUR LE NOUVEAU PONT

Depuis début octobre 2024, les engins de chantier traversent le nouvel ouvrage de franchissement de Loire, à Jargeau.

La finalisation des travaux de terrassement entre les rives nord et sud est en cours.

Par ailleurs, plusieurs visites du chantier ont été organisées au cours du mois d'octobre afin que les Loirétains découvrent cette infrastructure tant attendue par nos habitants.

L'enthousiasme des 4 000 visiteurs démontrent une nouvelle fois l'attente des Loirétains quant à la réalisation de ce franchissement.

Mise en service prévue au printemps prochain !



© H. El Yamani



Agenda

7 décembre
SAINTE-BARBE
Saint-Martin-d'Abbat

PRATIQUE

VOS CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX

**Florence Galzin et
Philippe Vacher**

📞 Les joindre

02 38 25 42 24

florence.galzin@loiret.fr

philippe.vacher@loiret.fr



Leur écrire
Département du Loiret
45945 Orléans



Merci à Marc Brynhole, maire de Darvoy, de nous avoir accueillis.

© DR

REMISE DES CHÈQUES AUX ASSOCIATIONS SPORTIVES DU CANTON LE 19 OCTOBRE À DARVOY

Afin de permettre le développement de la pratique sportive pour tous, le Département verse chaque année des subventions aux associations sportives.

Les conseillers départementaux, Florence Galzin et Philippe Vacher, ont eu le plaisir de rencontrer les bénévoles des associations concernées pour leur remettre les chèques témoignant de ce soutien financier et les féliciter pour leur engagement quotidien au service de leurs adhérents.

- 51 associations soutenues
- 28 713,30 € de subventions allouées

AMÉNAGEMENT D'UNE AIRE MULTIMODALE À CHÂTEAUNEUF-SUR-LOIRE

Face aux enjeux énergétiques et environnementaux et au succès de l'aire de covoiturage actuelle, le Département du Loiret a décidé de réaliser le premier point multimodal de son schéma des mobilités à Châteauneuf-sur-Loire.

Ce projet s'inscrit parfaitement dans le schéma express régional métropolitain (SERM) de l'Orléanais qui a été labellisé par l'État en juillet dernier. Un aménagement paysager, articulé autour de la nouvelle définition de l'entrée de ville, offrira

un cadre agréable à cette aire multimodale.

Cette nouvelle infrastructure financée par le Département du Loiret s'inscrit pleinement dans notre volonté d'encourager nos concitoyens à faire évoluer leurs comportements vers des mobilités plus durables.

Ce projet ambitieux offrira de nouvelles opportunités de déplacement pour réduire l'autosolisme grâce à un nouvel arrêt de cars Rémi en liaison directe avec la gare routière d'Orléans.

L'offre de covoiturage sera doublée (soit au total 120 places). Des bornes de recharge électrique seront installées et des ombrières photovoltaïques au-dessus des places de stationnement permettront de produire de l'énergie propre. Des abris sécurisés et des casiers seront mis à disposition des cyclistes pour leur permettre d'utiliser simplement d'autres modes de déplacement.

Loiret Département CRÉATION D'UN POINT NŒUD MULTIMODAL

